

Le soldat Adhémair Raynault

Le maire de Montréal s'est enrôlé
de même que M. Omer Asselin

M. Adhémair Raynault, maire de Montréal, est devenu simple soldat dans la garnison de réserve qui se recrute dans la Métropole depuis mardi dernier pour la défense locale du pays, en cas d'attaque ou d'invasion. Le maire est un ancien cadet de la C.E.O.C. de l'université Laval, alors qu'en 1917-18, il faisait du service dans la milice canadienne, dans un corps de tank. Aujourd'hui, il devient simple soldat dans le 65e régiment des Fusiliers Mont-Royal, où commande le major J.-A. Guindon. Le maire a passé son examen médical et signé ses papiers d'inscription aujourd'hui et recevra sous peu son uniforme pour commencer son entraînement le soir et en fin de semaine, 10 fois par année.

Le capitaine Léo Thibault, du 65e, a reçu le serment d'allégeance du soldat Raynault, tandis que le colonel Paul Grenier, commandant de la 34e brigade de réserve à Montréal se faisait son parrain et l'introduisait auprès des officiers de son régiment. Son Honneur le maire paraissait très satisfait de sa décision et plus heureux encore du verdict du médecin, le major Louis Fortier, qui lui a permis de devenir réserviste pour la défense de la ville de Montréal.

—“Je crois fermement que c'est le devoir de tous les vrais Montréalais de défendre leur sol, selon leur moyen, leur position, leur âge et leur état de santé”, disait entre autres choses le maire après son admission dans la réserve. “Pour ma part, je crois doublement servir mon pays et ma ville en gardant la charge que m'a confiée l'électorat et en faisant en temps libre ma part pour la défense du coin de sol canadien qu'est notre ville. Je sais que tous mes concitoyens m'approuveront dans ma démarche et qu'eux-mêmes, selon leur âge et leur état de santé, serviront leur pays dans la réserve ou dans l'active.”

Ici les officiers du recrutement ont de nouveau expliqué au maire, comme ils l'ont fait d'ailleurs depuis le début de la campagne de recrutement de la réserve, que seuls sont acceptés comme réservistes, ceux dont l'âge, l'état de santé ou l'occupation ne permettent pas de servir dans les armées actives du pays. Jamais la réserve ne pourra être mobilisée pour du service outre-mer ou même en-dehors de la localité, à moins d'extrême urgence nationale. Et là encore, le service sera volontaire.

A l'hôtel de ville, plusieurs autres conseillers se sont inscrits dans la réserve. Un des premiers à donner l'exemple fut M. J.-O. Asselin, président de l'exécutif, passé au régiment d'artillerie. D'autres ont choisi d'autres régiments et commenceront sous peu leur entraînement. Demain, à 4 heures 45, tous les employés municipaux de l'hôtel de ville se réuniront dans la salle d'honneur pour entendre l'invitation du lieutenant J.-R. Rousseau qui leur parlera du rôle et du travail de l'armée de réserve. Cette assemblée a été convoquée par MM. Honoré Parent, président de la commission administrative et chef de la C.P.C.; Albert Granger, chef du personnel, et Edmond Lépine, président de l'Association des employés civils. L'Association des employés civils a donné son approbation à la garnison de réserve et on croit que plusieurs fonctionnaires iront sous peu grossir les cadres de la réserve de Montréal.